

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | La couverture, le sommaire et les pages d'annonces
publicitaires sont manquantes.

Pagination continue. |

LA SEMmaine RELIGIEUSE DE QUÉBEC

L'image de la vie

« Je me suis souvent arrêté, écrit Bernardin de Saint-Pierre, à contempler avec plaisir des mouches après la pluie. Elles me paraissaient danser en ronde des espèces de ballets.

« Mais souvent une sombre hirondelle, traversant leur troupe légère, ayalait des groupes entiers de danseurs.

« La fête n'était pas interrompue, les vides se remplissaient et on continuait comme si rien n'était arrivé ».

N'est-ce pas là l'image de la vie !

La mort, comme un oiseau de proie, passe et repasse sans cesse au milieu de nous; la terre engloutit tous les jours des milliers de cercueils, et la foule insouciante ne s'en préoccupe guère. Elle continue à s'amuser, comme si les victimes appartenaient à un autre monde.

Ne serait-il pas plus sage de ne pas tant s'attacher à ce qui passe si vite?

Théologie populaire

Du péché et des différentes espèces de péchés

Le péché se divise en deux espèces principales: le péché originel, que nous ont transmis nos premiers parents, et le péché actuel, que nous commettons nous-mêmes. Nous pouvons commettre le péché ACTUEL de deux manières: en faisant ce que nous ne devrions pas faire, voler, par exemple, ce qui est un péché de commission, c'est-à-dire, la commission d'un acte mauvais; ou en ne faisant pas ce que nous devrions faire, comme ne pas entendre la messe, le dimanche, ce qui est un péché d'omission, c'est-à-dire un acte bon et obligatoire que l'on omet de faire.

Ainsi, il ne suffit pas de ne pas faire le mal, il faut encore faire le bien. Le ciel est une récompense, et nous devons faire quelque chose pour le mériter, comme la comparaison suivante le fait bien comprendre. Un homme engage un serviteur pour faire la besogne de son bureau ; et à son arrivée, le matin, constatant que rien n'a été fait, il lui demande des explications et reçoit pour toute réponse : « Monsieur, je n'ai pas fait de mal. » Pensez-vous qu'un tel serviteur ait droit à son salaire ? Sans doute, il n'a pas fait de mal, mais son patron est-il tenu de le payer pour cela ? Certainement non. De même, Dieu ne nous récompensera pas pour n'avoir pas fait de mal ; au contraire, il nous punira si nous en avons fait, et ne nous récompensera pas si nous n'avons pas accompli la tâche qu'il nous a assignée. Le serviteur ne mérite pas de salaire s'il n'a fait que ce qui lui plaisait, et non ce que son maître lui a commandé de faire.

De même encore, Dieu n'acceptera d'autre culte ou d'autre religion que celle qu'il a lui-même révélée. Il nous a fait connaître comment il veut être honoré, et les méthodes de notre invention ne sauraient lui plaire.

Ceci fait comprendre la folie de ceux qui disent que toutes les religions sont bonnes, et que nous pouvons être sauvés en pratiquant indifféremment l'une ou l'autre. Il n'y a de salut pour nous que dans la seule religion instituée par Dieu lui-même, et par laquelle il veut être honoré. Un grand nombre croient follement, ou prétendent croire que s'ils sont honnêtes, sobres, ne faisant tort à personne, ils seront sauvés sans la pratique d'aucun culte religieux. Mais que deviennent alors les lois et les commandements de Dieu ? Peut-on les mépriser, les dédaigner et les négliger complètement sans crainte d'être punis ? Assurément non ! Ceux qui pensent ainsi ne faire aucun mal, négligent de servir Dieu, le plus grand mal qu'ils puissent faire et qui entraîne la perte du ciel. On enseigne avec raison que Dieu a assigné à chacun, en ce monde, une tâche à remplir dans un état particulier de vie, et cette tâche s'appelle « vocation ». Ainsi, l'un est appelé à la prêtrise ; un autre à servir Dieu dans le monde ; celui-ci, à l'état du mariage, celui-là, au célibat, etc. Il est donc très important pour nous de découvrir notre véritable vocation, car si nous sommes dans l'état où Dieu nous a placés, nous serons heureux ; si, au contraire, nous choisissons nous mêmes notre tâche, notre état de vie sans le consulter, nous y trouverons rarement le bonheur. Comment connaître notre vocation ? Surtout en priant Dieu de nous la faire connaître. Alors s'il nous inspire une inclination forte,

presque invariablement la même pour un certain état de vie, et s'il nous donne les capacités pour en remplir les devoirs, nous pouvons croire que Dieu nous veut dans cet état.

Après avoir imploré l'assistance de Dieu, nous devons consulter notre confesseur, et écouter attentivement ce que l'Esprit-Saint lui inspire de nous dire. Les signes de notre vocation sont donc : 1^o un ardent désir, et 2^o les aptitudes requises pour l'état où nous nous croyons appelés.

Mgr J. Hennessy, archevêque de Dubuque

S. G. Mgr John Hennessy, archevêque de Dubuque, Iowa, est né dans le comté de Limerick, Irlande, le 20 août 1825. Il émigra aux Etats-Unis en 1847 ; commença ses études théologiques immédiatement après son arrivée, et fut ordonné prêtre par l'archevêque Kenrick, le premier novembre 1850.

Mgr Hennessy débuta dans l'exercice du saint ministère comme missionnaire ; passa quelque temps à Saint-Louis pour refaire une santé compromise, et retourna encore dans les missions jusqu'en 1854.

En 1855, Mgr Kenrick le nomma vice-président de son séminaire et professeur de théologie dogmatique et d'histoire ecclésiastique ; en 1858, il fut envoyé à Rome comme représentant de l'archevêque de Saint-Louis. A son retour, il exerça quelque temps le ministère à la cathédrale de Saint-Louis, puis, en septembre 1860, il fut transféré à Saint-Joseph Mo., où il était encore lorsqu'il a été élevé à l'épiscopat, en 1866, pour le siège de Dubuque.

En 1866, lorsque Mgr Hennessy en prit possession, le diocèse de Dubuque comptait 30 églises, 27 prêtres, 2 écoles et environ 15,000 catholiques ; aujourd'hui, il y a dans le même diocèse : 85 églises, 100 stations et chapelles, 204 prêtres séculiers, 14 réguliers, 12 à 15,000 enfants fréquentant les écoles paroissiales, et une population catholique d'environ 150,000 âmes.

Le diocèse de Dubuque, a été érigé en 1837 ; son premier évêque a été un français, Mgr Loras ; et le fondateur de la ville épiscopale a été un canadien-français de Saint-Pierre-les-Becquets, comté de Nicolet, Julien Dubuque, décédé en 1810. Mgr Hennessy est le premier archevêque de ce diocèse qui vient d'être érigé en archidiocèse.

La "Scala Sancta" à Sainte-Anne de Beaupré

« La chapelle de la *Scala Sancta* est placée sur une éminence qui domine la basilique et tout le village de Sainte-Anne et commande une vue très imposante. Au sommet de ce nouveau Calvaire, elle attirera à notre divin Sauveur tous ceux qui ont soif d'amour, de repentir et d'expiation. L'édifice a 72 pieds de longueur sur 36 de largeur, et 21 de hauteur.—Mais il faut pénétrer à l'intérieur. En entrant, le pèlerin a devant les yeux une vue du plus sublime et du plus touchant des drames que le ciel et la terre aient jamais contemplé. A quelques pas du seuil de la porte d'entrée se dresse le *Saint Escalier*, qu'il faut monter à genoux. Il compte 28 marches. Dans chacune d'elles il y a un souvenir d'un des sanctuaires ou endroits vénérables de la Terre-Sainte, consacrés par les scènes de la Passion de notre divin Rédempteur.

« Outre le *Saint Escalier*, il y a dans la chapelle huit groupes de statues. Les personnages sont de grandeur naturelle et d'une expression vraiment saisissante. D'abord, à l'entrée, à gauche, on frémit d'horreur. C'est le traître Judas ! Il s'avance pour donner à son Maître le baiser déicide. Sa figure sinistre respire un mélange d'hypocrisie et de crainte. Mais quel contraste entre ses traits bouleversés et le calme divin, la majestueuse douceur de Jésus, qui pour notre salut ne dédaigne pas le plus sanglant des affronts.

« A droite, vis-à-vis de Judas, c'est l'agonie au jardin des Oliviers. L'artiste a su exprimer dans les traits du divin Agonissant une douleur intelligente et résignée. On saisit le triomphe du Fils de Dieu sur l'infirmité de sa nature humaine, quand on voit ses mains tendues avec un amoureux empressement vers le calice que lui présente un ange aux traits éblouissants de jeunesse et de beauté. Le troisième autel porte Notre-Dame de Pitié, si chère à tous les cœurs. Rarement on l'a vue exécutée avec autant de perfection. L'anguste figure de la sainte Vierge exprime la majestueuse résignation de la Reine des martyrs avec la douleur incomparable de la mère la plus affligée. Ensuite, au milieu, dans le chœur, vient Jésus en croix, ayant à ses côtés sa mère et son disciple saint Jean, et, à gauche de l'abside, nous voyons Jésus au sépulcre. Mais ces groupes défient toute description.

« En montant au second étage, le pèlerin se trouve profondément saisi à la vue du groupe de la Flagellation. On les dirait vivants ces deux bourreaux aux traits féroces qui ont pris leur

aplomb pour flageller plus à leur aise la chair délicate de l'Homme-Dieu. Mais qu'il est divin, lui, le Sauveur, dans le calme de son maintien au milieu des outrages et des souffrances.

« Puis vient le lâche Pilate. Comme il paraît petit en face de la majesté divine de Jésus ! Qu'il est beau, le nouveau Salomon couronné de son diadème d'épines sanglantes, qu'il est noble le Roi des Juifs !

« Enfin vient l'autel de sainte Véronique. Jésus portant sa lourde croix est conduit au Calvaire. Sur son passage Véronique lui tend un linge pour s'essuyer. Le Sauveur le lui rend en y laissant imprimée sa face adorable. C'est le groupe le plus sympathique, le plus populaire et l'un des mieux réussis.

« Pour finir cette petite esquisse, nous dirons qu'il est impossible de parcourir cette *voie douloureuse* sans se laisser attendrir sur les inénarrables souffrances de l'Homme-Dieu, sur les angousses mortelles de son Cœur adorable, sans verser des larmes au souvenir de nos propres ingratitude ou des prévarications des pécheurs. »

Mode de désinfection

Voici un moyen de désinfection original et peu coûteux, et qui depuis plusieurs années est employé avec succès.

Ce système de désinfection a pour base l'essence de térébenthine du commerce, un produit qu'il est facile de se procurer chez tous les épiciers.

Une seule goutte jetée dans les fosses d'aisance, de temps en temps, suffit pour faire disparaître toute mauvaise odeur.

Il en est de même pour le nettoyage des éviers et des ruisseaux : quelques gouttes dans un seau d'eau, un lavage, et l'assainissement est obtenu.

Institution des Sourdes-Muettes de Montréal

Cette Institution a été fondée en 1851, au village de la Longue-Pointe, par les Sœurs de Charité de la Providence, sous les auspices de Mgr I. Bourget, alors évêque de Montréal.

Elle a été transportée à Montréal en juillet 1853, et définitivement établie, en 1864, sur l'emplacement actuel entre les rues Saint-Denis et Berri, Cherrier et Roy, formant un bloc entier d'une étendue de près de huit acres.

La fondatrice, et première Supérieure de 1851 à 1874, a été sœur Marie de Bonsecours. Depuis sa fondation, l'Institution a admis 739 élèves qui, presque tous, ont reçu assez d'instruction pour remplir leur devoirs religieux et sociaux.

L'Institution compte : 45 sœurs, 10 novices sourdes-muettes, 12 filles auxiliaires, 83 élèves qui suivent la Méthode Intuitive Orale pure, 63 qui suivent la Méthode Intuitive Manuelle, 26 qui suivent le cours industriel complémentaire, et 107 anciennes élèves, qui forment le département qu'on appelle l'Asile, ce qui forme un personnel de 346 personnes.

Le service religieux est confié à deux Aumôniers résidents qui, en outre, réunissent chaque dimanche les Sourdes-Muettes de la ville dans une autre maison plus centrale des sœurs de la Providence, et leur font des instructions religieuses.

Deux ou trois fois l'an, l'un d'eux se rend à Québec pour donner des exercices religieux aux Sourds-Muets de la ville et des paroisses environnantes.

Ils vont également porter les secours de la religion dans toute la province aux Sourdes-Muettes qui réclament leur ministère.

Le but premier et prédominant de l'Institution est l'enseignement de la religion, et pour procurer ce secours moral à toutes les infortunées Sourdes-Muettes, les directrices admettent même celles qui sont parvenues à un âge avancé.

Le second but est de donner aux élèves un enseignement qui, d'un côté, développe leur intelligence et les rend capables de remplir les devoirs de la vie sociale, et de l'autre les prépare à un état qui leur assure un moyen d'existence.

Pour arriver sûrement à ce double but, l'Institution s'est toujours efforcée de donner à son enseignement toute la perfection possible, même au prix de grands sacrifices. La fondatrice, ainsi qu'une de ses sœurs, était d'abord allée en 1853 étudier aux Etats-Unis sous le fameux professeur Isaac Peet, directeur de l'Institution des Sourds-Muets de New-York à Washington Heights. Après avoir enseigné par le moyen des signes et y avoir même ajouté quelques essais d'articulation, elle passa en Europe en 1870, pour se mettre parfaitement au courant de la méthode dite Orale, dont les succès étaient fort vantés ; et à son retour, juillet 1870, elle inaugura dans son école et dans le pays, l'enseignement régulier de l'articulation et de la lecture labiale.

L'âge régulier pour l'admission est 9 ans ; cependant, quelque fois certaines raisons graves peuvent faire accepter une enfant avant cet âge. Pour faciliter aux élèves l'accès de l'Institution

et épargner aux parents des dépenses et des ennuis, chaque année on envoie deux Sœurs à Québec, soit pour recevoir et amener les élèves de cette région lors de l'ouverture des classes, soit pour les reconduire lors de la clôture.

On se propose de créer un département spécial pour celles des Sourdes-Muettes qui, trop jeunes pour suivre l'ordre général de la maison, pourraient cependant commencer leur cours d'articulation dans une classe enfantine; et seraient en même temps protégées contre bien des misères que les familles sont souvent impuissantes à prévenir.

Le Cours classique régulier est de 8 années, auxquelles on peut ajouter trois années consacrées au perfectionnement des connaissances professionnelles.

Le Journal malhonnête

Il peut bien arriver quelque fois, avec la meilleure bonne foi du monde, de ne pas rendre exactement la portée d'un écrit quelconque. *Humanum est errare*. Mais, en changer complètement le sens évident, est un acte malhonnête, qui devient de la canaillerie pure et simple; de plus, on se dispense de mettre sous les yeux du lecteur le passage incriminé.

Le journal, genre malhonnête et canaille, n'est pas plus un mythe que le journal hypocrite.

BIBLIOGRAPHIE

Nous recommandons aux cultivateurs une brochure qui vient de paraître à Québec, sous le titre : *Le Syndicat des Cultivateurs de la Province de Québec*. Ce syndicat est appelé à rendre de grands services et nous engageons tous les cultivateurs à en faire partie.

On peut se procurer gratuitement cette brochure, en s'adressant au *Syndicat des cultivateurs*, 23, rue Saint-Louis, Québec.

Le Prêtre et le Maudit

(Suite)

Pour sûr que l'autre l'a vu filer cette nuit par la fenêtre : Il va le dénoncer..... Pris, quoi !..... Fallait-il avoir été godiche pour ne pas régler le compte du curé pendant qu'il dormait !

Comme une trombe de vent ces pensées passaient dans la tête de Jean.

Devant lui, le prêtre, toujours la main sur son épaule, de crainte qu'il ne s'échappât, le regardait droit dans les yeux. Instinctivement, Jean baissa la tête en grognant :

— Quoique vous m'voulez à la fin ?

L'abbé Martin le secoua doucement et souriant de son bon souriré :

— Je te fais donc bien peur, mon pauvre Jean ?

L'autre risqua un regard et dit très bas :

— Pourquoi qu'vous m'feriez peur ?

— C'est vrai, pourquoi te ferais-je peur ?

L'abbé Martin passa son bras sous celui de Jean : c'était une mesure de précaution plutôt qu'une marque d'amitié.

Le vagabond baissait toujours la tête.

Ils firent quelques pas sans parler. Jean tenta de dégager doucement son bras, mais le prêtre resserra l'étreinte de façon à lui faire comprendre que la fuite était impossible.

Alors, grave, l'abbé Martin éleva la voix.

— Tu seras donc toujours mauvais sujet, Jean, dit-il.

— Ça vous regarde t-y mes affaires ? fit l'autre brutalement.

Sans vouloir relever l'injure, l'abbé Martin poursuivit :

— N'as-tu jamais songé qu'il pourrait un jour t'arriver malheur à vagabonder sans cesse ? n'as-tu jamais désiré vivre en paix, sans avoir toujours les yeux sur tes talons en quête du gendarme ?

— Ça me regarde.

— N'as-tu jamais senti que c'était déjà trop, pour ton enfant, d'être la fille d'un reprobé, veux-tu qu'elle devienne la fille d'un forçat ?

Jean Traub eut un imperceptible tressaillement, mais, se raidissant, il dit d'une voix dure :

— J'passe mon chemin, passez l'vôtre.

Le prêtre s'arrêta, posa sa main sur l'épaule de Jean, et cherchant, des yeux, ce regard mauvais qui fuyait le sien, il dit toujours tranquille et doux.

— Je vois qu'il ne reste nul espoir de te faire sortir de la voie mauvaise ; un conseil, cependant : quand tu pénétreras chez les gens, la nuit, veille bien à ce qu'ils dorment et à ce que nul ne te voie ; ce qui passe une fois, ne passerait peut-être pas une seconde.

Il accentua ces derniers mots d'une façon particulière, comme

pour en souligner le sens. Puis, il lâcha Jean qu'il maintenait depuis le commencement de l'entretien.

Se sentant libre celui-ci tourna sur ses talons et s'éloigna rapidement en murmurant :

— Toi, si t'as la langue trop longue on t'la fera rentrer dans la gorge.

L'abbé Martin, ayant de nouveau ouvert son bréviaire, poursuivait tranquillement son chemin en continuant l'office interrompu.

VI

L'automne était venu, gris, froid, noyé de brouillards âpres ; les arbres dépouillés, luisants d'eau, dressaient leurs squelettes grêles ; le vent agitait les branches qui gémissaient avec des bruits secs d'ossements froissés. Le village comme engourdi par la bise aigre semblait dormir enseveli sous son manteau de chaume brun : les portes étaient closes ; dans la rue défoncée, nul mouvement, hors de rares câblards barbotant dans les flaques d'eau. De grêles filets de fumée bleue s'échappaient lentement des cheminées basses révélant seuls la vie.

Une tristesse morne planait : ce quelque chose de suprêmement navrant qu'ont les lieux abandonnés.

Pour l'abbé Martin, l'heure des labeurs et des dévouements avait sonné :

C'étaient les malheureux qu'il fallait secourir, les vieillards qui, nombreux, s'en allaient avec des dernières feuilles sèches emportées par le vent d'automne, qu'il fallait assister. Lui, simplement, s'acharrait à la tâche, pillant ses minces provisions, courant, fouaillé par la pluie glaciale, au moindre cri de souffrance, au premier râle d'agonie.

Or, comme sept heures venaient de sonner au clocher — oh ! combien lugubre est cette voix lente et sonore du bronze dans la nuit silencieuse et froide ! — l'abbé Martin entra dans la cuisine du presbytère, qui ouvrait directement sur la rue.

Il était ruisselant d'eau, crotté jusqu'aux hanches « fait comme un bandit, quoi » disait Jeannette, la vieille servante.

Il approcha une chaise de la haute cheminée, où flambait un tronc de sapin, et s'assit, relevant sa soutane.

Jeannette dressait le couvert sur une table de bois blanc.

— Allons, dit l'abbé Martin, avec un soupir, le père Jean-

Pierre ne passera pas la nuit, mais il est prêt ; que Dieu l'ait en sa sainte garde.

Il se recueillit un instant, les yeux fixés dans la flamme. Il songeait aux absents, à ceux qui partiraient demain, à ces vides qui se creusaient.....

Il secoua la tête pour chasser cette mélancolie qui l'envahissait.

—Personne n'est venu me demander Jeannette ? questionna-t-il.

—Mais.....non, M. le curé.

Au ton hésitant de cette réponse, l'abbé Martin comprit que sa servante ne disait pas vrai. Il se leva et, tournant le dos à la cheminée, dit subitement inquiet :

—Vous, devez vous tromper, ma fille, quelqn'un est venu. Qui ? et que me veut-on ?

—Mais, M. le curé ?.....

—Allons, parlez vite, je le veux.

—Vraiment, ce n'est pas la peine de vous troubler.....

—C'est rapport à la Françoise.

—La femme de Jean Traub ?

—Juste. Bien sûr que M. le curé ne va pas s'occuper de ces rien du tout.

—Jeannette, ce ne sont ni les riches, ni les bons qui ont besoin de nos secours et de notre appui, ce sont les pauvres et les errants que Dieu a recommandés à nos soins. Que voulait-elle, Françoise ?

Elle a dit que la petite était malade, que, si M. le curé voulait venir.....

Déjà l'abbé Martin avait repris sa canne posée dans l'angle de la cheminée, et se dirigeait vers la porte.

Jeannette eut un mouvement d'effroi.

—Vous n'allez pas vous en aller là-bas à cette heure, exclama-t-elle. Et s'il vous donne un mauvais coup, ce brigand !

—Allons Jeannette, vous êtes folle, vous savez bien que Jean Traub n'a pas paru depuis quinze jours.

Et ouvrant la porte, simplement il ajouta :

—N'ayez pas peur, Jeannette, je serai ici dans une heure.

Et tandis qu'au loin s'éteignait le bruit des pas pesants du prêtre, Jeannette pensait :

--Faut-il être imprudent pour s'en aller chez ces gens-là ! Pourvu qu'il ne lui arrive pas malheur à ce pauvre M. le curé ?

VII

L'abbé Martin était sorti du village : il suivait maintenant le chemin de terre détrempé par les pluies récentes, qui conduisait au bois et passait non loin de la cabane de Traub. La nuit était complète, rendue plus opaque encore par un brouillard gris et glacial qui pesait au ras de terre. Pas une étoile, pas un rayonnement : buissons, forêt et maisons s'amalgamaient en un même empâtement sombre. Seulement, là-bas, une faible lueur perçait la brume. Un silence lourd, mortellement triste, avec, par instant, un rapide siffement de bise aigre. C'était ce quelque chose d'infiniment lugubre, d'infiniment désolé que porte en soi l'automne, la nature semblant garder, encore inconsolée, le récent deuil des beaux jours envolés, ce quelque chose qui fait rêver au malheur et trouble l'âme de pressentiments sinistres.

Insoucieux de ces choses, l'abbé Martin marchait vite parmi la boue grasse où s'incrustaient ses lourds sabots. Dans sa charité simple, il ne songeait pas à ce qu'avait d'étrange ce soudain appel des parias qui, depuis des années, n'avaient ni franchi le seuil de l'église ni même passé dans le village. Une voix appelait, il courait à la voix sans chercher d'où elle venait, sans s'arrêter aux considérations incidentes. D'ailleurs, il savait Jean Traub absent depuis plusieurs semaines, et si la crainte de recontrer le maudit eût pu, un instant, le faire hésiter, cela seul eût levé ses craintes ; mais il n'avait pas même eu cette pensée.

L'abbé Martin marchait toujours uniquement préoccupé de ne pas mettre le pied dans quelque trop profonde fondrière.

Déjà plus nettement se dessinait à travers la brume le cadre sombre de la forêt. Encore un quart d'heure et l'abbé Martin toucherait au but de cette nocturne chevauchée.

Dans un buisson voisin, un froissement de branches, un claquement sec de bois mort qu'on brise, et soudain, au milieu du chemin une ombre se dresse.

L'abbé Martin s'est arrêté, affermissant dans sa main sa lourde canne d'épine.

Mais l'ombre avance et en même temps une voix ricane, rauque d'aïcool :

--Ah ! ah ! curé, chien de curé, tu ne pensais pas, en courant

les champs, me trouver sur ton chemin : tout d'même on se rencontre. Nous avons un vieux compte ensemble mon bonhomme, j'avais te régler illico. Tiens, v'là toujours l'acompte que te paye Jean Traub.

Un jet de salive vint s'applatir sur la soutane du prêtre.
L'abbé Martin recule d'un pas.

(A suivre.)

A travers le monde des nouvelles

Québec.— Les Quarante-Heures auront lieu à Saint-Jean Port-Joli, le 29 ; à Saint-David, le 30 ; à Beauport, le 1^{er} juin ; à Saint-Basile, le 3.— Mercredi de cette semaine, il y a eu, au Collège de Sainte-Anne, séance dramatique et musicale, à l'occasion de la fêtes de Mgr Poiré.

Montréal.— Le Rvd. M. A. Séguin, curé de Sainte-Cunégonde, est décédé à l'âge de 50 ans.— M. l'abbé L. Turcot, ancien curé de l'île Perrot, est décédé le 12 du mois courant. Né à Québec, le 17 décembre 1817, il fut ordonné en 1842, et successivement curé de Saint-Césaire, de Sainte-Philomène, de Saint-Hermas et de l'île Perrot. Il était congréganiste depuis le 29 juin 1833.

Saint-Hyacinthe.— La Propagande a rendu jugement en faveur de Mgr Moreau, dans l'affaire de Pike River.

Rome.— Sont décédés : le cardinal Louis Giordani, archevêque de Ferrare; né à Codifume le 13 octobre 1822; ordonné prêtre le 19 octobre 1846; sacré évêque le 6 mars 1871; nommé archevêque de Ferrare le 22 juin 1877 et créé cardinal le 14 mars 1891. Le cardinal Louis Septacci, né Castiglione le 12 septembre 1835 et créé cardinal le 14 décembre 1891. S. E. le cardinal Zigliara, créé cardinal le 12 mai 1879. C'était un homme de science et de vertu. Le cardinal Zégliara appartenait à l'Ordre illustre des Dominicains.

France.— Le R. P. Soulier, a été nommé Supérieur général de l'Ordre des Oblats, de Marie Immaculée. Le nouveau titulaire est âgé de 67 ans.